

Motion du 9 novembre 2005 de MM. Roland Crot, Sylvain Clavel, Marc-André Rudaz, Eric Ischi, Mme Nelly Hartlieb, MM. Guy Dossan, Michel Ducret, René Winet, Georges Queloz, Jean-Luc Persoz et Mme Nathalie Fontanet: «T'as pas deux balles?» La mendicité dans la rue a atteint ses limites».

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 18 janvier 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que force est de constater que la mendicité dans nos rues a atteint ses limites en termes de quantité; chaque jour, vous êtes interpellés à plusieurs reprises;
- qu'il s'agit de bandes organisées, amenées en groupes et déposées dans tous les lieux stratégiques: entrées de banques, de parkings, de magasins, etc., mais spécialement dans tous les endroits où vous êtes appelés à ouvrir votre porte-monnaie;
- que même des enfants sont exploités et soumis à cette tâche, ce qui est tout simplement inadmissible. Pire encore, des nourrissons sont passés de bras en bras pour sensibiliser et culpabiliser les passants;
- que cette situation engendre un sentiment d'insécurité grandissant et profond et, de plus, un sentiment de culpabilité;
- qu'un trop grand nombre de «musiciens» sont autorisés à se produire et qu'il n'y a pour ainsi dire aucun contrôle,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre les dispositions qui s'imposent pour remédier à cette situation; le cas échéant, à intervenir auprès du Conseil d'Etat si cette mission n'est pas de la compétence des agents de sécurité municipaux, afin de demander qu'ils obtiennent les compétences nécessaires pour faire face à cette situation qui ne fait que se dégrader.